



Informations à prendre en compte dans le cadre d'une affectation ou d'une mission de courte durée en Polynésie française.

VOLONTAIRE OU PRESSENTI



Vous êtes susceptible d'être affecté en Polynésie française, pour un séjour, une mission de courte durée ou en renfort temporaire. Cette opportunité vous offrira une expérience potentiellement unique.

Certains facteurs doivent néanmoins être pris en compte car ils détermineront la réussite de votre séjour. Ne les sous-estimez pas. L'éloignement, l'isolement, la charge de travail, le coût de la vie ... feront parfois oublier la beauté de Tahiti et plus largement de la Polynésie, l'accueil qui vous est offert et la richesse des expériences que vous vivez.

Ces points sont détaillés plus amplement ci-après, afin de vous permettre ainsi qu'à votre famille de considérer votre désignation avec soin et discernement, en fonction de votre situation personnelle et professionnelle.



L'ÎLE DE TAHITI

Vous aurez la possibilité de découvrir les mille et une facettes de ce territoire magnifique et sauvage. Des jardins botaniques ou aquatiques jalonnent le tour de l'île et vous proposent, au détour d'un virage, une escapade au milieu des couleurs et senteurs du pays.

Vous pourrez sillonner le lagon, faire des randonnées en montagne, parcourir des vallées luxuriantes à vélo, 4X4 ou à cheval.

Aux abords des plus grandes communes, de nombreux parcs offrent l'occasion de marcher au calme, en contemplant la nature et les merveilleux paysages.

Les polynésiens sont fiers de partager leur culture. Vous la découvrirez grâce à eux.

Même si l'ile de Tahiti est dépaysante, elle reste tout de même petite. Moorea, l'île sœur, est facilement accessible par ferry, à petit prix. Y passer une journée, une semaine, vous changera d'univers.

Vous aurez un territoire grand comme l'Europe à explorer, si vous le souhaitez. Les 118 îles de la Polynésie française vous tendent les bras.



LES POLYNÉSIENS ET LEUR CULTURE



Vous serez vraisemblablement marqués par votre séjour en Polynésie.

En Polynésie, vous aurez le bonheur de croiser des personnes bienveillantes, heureuses et souriantes. Le tutoiement est la norme. On ne klaxonne pas pour se plaindre mais pour saluer un ami. Les voitures s'arrêtent immédiatement pour laisser traverser les piétons... Vivre en Polynésie changera votre vision de la vie et relativisera vos priorités.

Vous découvrirez une culture particulièrement riche et ancestrale. Les danses et chants polynésiens vous envouteront.

Comment parler des polynésiens sans parler de leur amour pour la nourriture. Dans les traditionnelles roulottes, les petits snacks qui bordent les routes, les pensions ou dans les grands hôtels, vous dégusterez une cuisine parfumée, aux senteurs et arômes de coco, des poissons fins et délicieux. Les amateurs de viande ne seront pas déçus par celle de bœuf, importée de Nouvelle-Zélande à des prix très corrects. Et le pua rôti du dimanche matin au marché...un réel délice.





LA FAUNE, LA FLORE, LE CLIMAT

Dès votre descente de l'avion, vous serez saisi par l'odeur de l'emblématique Tiare Tahiti. Cette sensation sera renforcée lorsque votre parrain vous accueillera dans le hall de l'aéroport, en vous passant autour du cou le traditionnel collier de fleurs fraîches.

Vous aurez certainement la chance de croiser, lors de vos excursions en mer ou promenades dans le lagon, des dauphins, des raies, des tortues, des requins de toutes sortes et même des baleines à bosse. Vous entendrez les coqs chanter qui sont très nombreux en Polynésie...

Le climat, l'humidité, la végétation demanderont une période d'adaptation. Deux saisons principales définissent l'année. Très grossièrement, les températures oscillent entre 25°C et 30°C le jour, entre 20°C et 25°C la nuit. La saison cyclonique s'étend de novembre à mars, caractérisée par des pluies très fréquentes.

Ce climat chaud et humide induit une faune différente de celle que l'on peut voir en métropole. Il faudra donc vous habituer à côtoyer de nombreux insectes locaux.



LA DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS DE LOISIR

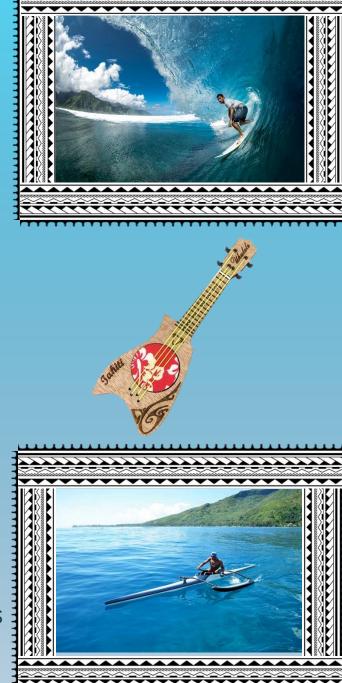
La Polynésie offre un éventail d'activités très large (sportives, culturelles, nautiques,...)

Vous pouvez ainsi pratiquer de nombreux sports aquatiques dans un cadre paradisiaque (kite, surf, Va'a, plongée...), découvrir une nature luxuriante au travers de chemins de randonnées accessibles à tous niveaux. Mais aussi vous initier à l'artisanat local (tressage, sculpture, tableaux de sable, ...) ou vous imprégner de la culture polynésienne (danse tahitienne, ukulélé, to'ere, cuisine,...).

De nombreuses fédérations sportives sont représentées sur l'île de Tahiti permettant ainsi à toute la famille de poursuivre les activités pratiquées en métropole.

Beaucoup de spectacles traditionnels ou internationaux sont facilement accessibles sur le territoire.

Au sein des FAPF, les clubs sportifs et artistiques vous accompagnent, ainsi que vos familles tout au long de votre séjour. Le « club découverte » propose également chaque mois des offres pour des sorties touristiques et les animations ponctuelles.



LE COÛT DE LA VIE



Le coût de la vie en Polynésie française est très élevé mais compensé par l'indexation de la solde ou du traitement. Ce sujet reste néanmoins particulièrement sensible et mérite d'être anticipé.

Par exemple, selon une étude publiée en août 2023, un panier de produits courants coute en moyenne, 31% plus cher à Papeete qu'à Paris. Certaines bonnes pratiques vous permettront néanmoins d'atténuer quelque peu ces surcoûts, en privilégiant les produits locaux, en vous rendant dans les marchés. Celui de Papeete est particulièrement pittoresque.

Les déplacements, voyages, retours en métropole coûtent également très chers. L'acquisition de véhicules, neufs ou d'occasion, représente un effort important. Les primes et indemnités prévues dans le cadre d'une affectation vous permettront de faire face à ces dépenses importantes.





LE LOGEMENT

Le logement constitue un point d'attention particulier, pouvant avoir un impact fort sur la réussite de votre séjour.

Le cadre règlementaire d'attribution des logements a récemment été revu, pour offrir une meilleure compréhension des critères d'attribution, clairement définis et appliqués. Selon la composition de votre famille, du lieu et de la nature de votre travail, une typologie de logement sera déterminée. Le Bureau interarmées du logement de Tahiti (BILT) effectuera le travail de préparation du plan de mutation, d'affectation des logements puis du suivi du logement. Vos ressources seront prises en compte car les charges peuvent être importantes et sont imputées aux locataires.

Le parc de logement est, dans sa globalité, en bon état. Les rénovations de certaines résidences ont été programmées pour les prochaines années. Environ 50% du parc appartient à l'Etat et 50% pris à bail. La tension locative est très élevée sur Tahiti, due à une forte demande et à la concurrence des locations saisonnières (Airbnb). Les logements privés sont difficiles à réserver et les baux parfois écourtés par les propriétaires. Le logement domanial est donc privilégié.

Si le personnel exprime une satisfaction générale sur la question du logement, chacun garde une approche subjective de ses critères de satisfaction. Vous garderez la possibilité de vous loger par vos propres moyens et de répondre ainsi à vos aspirations personnelles.







LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Le faible accès à l'emploi des conjoints sur le territoire est une réelle préoccupation, de nature à générer des situations délicates pour les familles. Souvent, l'indexation ne compense pas la perte du deuxième salaire si le conjoint ne retrouve pas d'emploi à Tahiti. Cette possible perte de pouvoir d'achat du couple doit donc être anticipée, notamment si des traites restent à payer en métropole.



Les perspectives d'emploi se sont en outre assombries par le vote d'une nouvelle loi de préférence territoriale, s'appliquant depuis le mois d'octobre 2022. Le gouvernement polynésien a, en effet, établi une liste de 43 familles de métiers, pour lesquels une durée minimale de résidence sur le territoire de 3, 5 ou 10 ans est requise pour l'établissement d'un contrat de travail.



En l'absence de formation sur le territoire dans certains secteurs professionnels, des qualifications spécifiques peuvent être recherchées.

Le salaire minimum est également plus bas sur le territoire qu'en métropole (inférieur d'environ 20%). De plus, il n'existe pas d'allocation chômage en Polynésie que vous ayez travaillé sur le territoire ou en métropole.

Il sera néanmoins possible de créer une patente (auto-entreprise locale) afin d'exercer une activité rémunérée et déclarée.

Le monde associatif polynésien est extrêmement développé offrant de multiples possibilités de bénévolat dans des domaines variés (social, faune locale et marine, environnement,...).



LA SCOLARITE

Le niveau d'enseignement en Polynésie française est quasiment identique à celui de métropole. Vous pourrez trouver une offre d'établissements privés et publics sur le territoire.

Les études supérieures sont ensuite possibles jusqu'au niveau licence, dans certains domaines. Des programmes jusqu'au niveau master sont en cours de développement mais restent rares.

L'année scolaire débute mi-août et se termine mi-juillet. Une semaine de vacances est généralement prévue après cinq semaines de classe, ainsi qu'un mois en décembre/janvier et en juillet/août.

Vos enfants auront peut-être la chance d'apprendre le Tahitien à l'école. Ils porteront un uniforme (tee-shirt coloré) propre à chaque établissement jusqu'en classe de troisième. Il n'existe pas de transport scolaire en Polynésie. Les transports publics sont possibles mais peu nombreux.

Même s'il est préférable d'inscrire les enfants dans les établissements dès qu'un logement vous est attribué, l'inscription peut s'effectuer plus tardivement.











L'OFFRE DE SOIN





Le centre médical interarmées et ses antennes vous accompagneront. En dehors de ce cadre, l'offre de santé à Tahiti est très étendue et de qualité.

Près de 98% des pathologies peuvent être soignées sur le territoire. Dans certains cas très rares, une évacuation sanitaire sera organisée vers la métropole, ou la Nouvelle-Zélande.

Il n'y a pas de difficulté à obtenir un rendez-vous, même auprès d'un spécialiste, dans un délai très court (de l'ordre d'une à deux semaines).

Les démarches et procédures propres au territoire feront l'objet d'une information plus détaillée dans le guide d'accueil, communiqué après votre désignation.







LA CHARGE DE TRAVAIL



A l'instar de la métropole, les effectifs en outremer sont comptés. Les référentiels en organisation ont été définis selon un principe de juste suffisance, fondés sur l'affectation de personnels militaires et civils, en mission de courte durée ou en renfort ponctuel.

La charge de travail sera donc importante. Vous assumerez vraisemblablement plusieurs fonctions transverses.

Le rythme de travail a été aménagé pour tenir compte du climat, des conditions de trafic, des horaires scolaires et laisse la possibilité de pratiquer les activités de loisirs. Il pourra varier selon les impératifs des différentes formations. Le cadre général a été défini ainsi:



Lundi, mardi, jeudi: 06h30 – 16h10

Mercredi et vendredi : 06h30 – 12h30

La difficulté de la phase d'adaptation n'est pas à négliger. La période de passation de consignes sera probablement courte. Vous devrez immédiatement assumer des fonctions nouvelles. Toute anticipation sera bénéfique, notamment si des formations sont à prévoir.

L'éloignement avec la métropole et le décalage horaire sont des contraintes supplémentaires, qui impacteront vos conditions de travail.

L'ÉLOIGNEMENT DE LA MÉTROPOLE

L'éloignement avec la métropole est finalement un élément décisif dans votre choix.

Vous devrez vous préparer à vivre loin des vôtres. Les voyages sont longs et onéreux (25 heures, entre 1200 € et 2000 € par personne selon les périodes). Les visites ne seront pas aussi fréquentes qu'envisagées avant le départ.

Le déploiement de la fibre optique permet néanmoins d'obtenir de hauts débits Internet. Vous aurez la possibilité de réaliser des appels vidéo avec vos proches. Paradoxalement le décalage de 12h et les horaires propres à la Polynésie sont plutôt favorables aux échanges familiaux du soir ou du matin hors des horaires de travail.

Etant considéré comme vivant au « paradis », certaines de vos difficultés ne seront pas totalement comprises. Même sous les cocotiers, face au lagon, devant un magnifique coucher de soleil, la vie sur une île à 16 000 Km de distance peut peser parfois lourdement sur votre moral ou celui de votre famille.

Prenez donc bien conscience de cet environnement personnel et professionnel, des contraintes que vous aurez à dépasser et des opportunités offertes, pour faire votre choix de manière responsable et en fonction de votre propre équation.

Guide d'information pour les affectations ou courtes missions en Polynésie française

